

D.I.U RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE MUSCULO-SQUELETTIQUE

Responsable Universitaire : Pr N. SANS

En association avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle en médecine inscrits en DES de Radiologie (ayant validé au moins 6 semestres d'ancienneté dans cette spécialité),
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en 2^{ème} année DFMS/DFMSA de Radiologie

Formation continue :

- Docteur en Médecine titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne spécialiste en Radiologie,
- Docteur en Médecine titulaire d'un diplôme de Radiologie hors Union Européenne inscrit au Conseil de l'Ordre ayant obtenu l'autorisation d'exercer en France (PAE) et jugés aptes à suivre l'enseignement par les directeurs d'enseignement.

Critères de sélection :

CV + lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Copie de l'inscription au Conseil de l'Ordre

Nombre de places limité à 40 toutes universités confondues

Objectifs pédagogiques :

- Formation aux indications, aux techniques et à la gestion des risques des gestes de radiologie interventionnelle de l'appareil locomoteur, depuis l'infiltration articulaire jusqu'aux ablations tumorales,
- Mise au point des connaissances (théoriques et pratiques),
- Acquérir les méthodes diagnostiques des différentes pathologies ostéo-articulaires,
- Connaître la stratégie et la hiérarchisation des différentes méthodes d'imagerie dans chaque situation pratique.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION du DIU*
Examen final ÉCRIT
Validation de stage
+ Examen final ORAL (si 2 ^{ème} session d'examen)

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 1300 euros

Renseignements :

Mmes PARDIEU Sandrine et FUSIER Adeline : 05 61 77 22 97 - E-mail : sans.sec@chu-toulouse.fr

Hôpital Purpan - Service de Radiologie et d'Imagerie Médicale

Place du Docteur Baylac – 31059 Toulouse cedex 9